

Compte rendu du conseil municipal du 13/02/13

par Françoise Grebille

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, G. Barrichello, R. Carraretto, F. Grébille, C. Lesage, G.Massat, L.Tribouloy Lainard
Excusés : G.Baillé, P. Grivet (pouvoir à D.Zanchetta)

La séance est ouverte à 19h55

Ajout de deux points à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

Approbation de la Charte intercommunale sécurité et prévention de la délinquance

Prêts des salles communales pour les réunions préalables aux élections municipales

L'ajout de ces deux points est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil du 22 janvier 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération d'approbation de la convention d'utilisation d'un chemin privé pendant les travaux sur le chemin des Claux

Pendant la durée des travaux de réfection du chemin des Claux, la circulation sera déviée sur un chemin privé. Une convention doit donc être signée entre la municipalité, le propriétaire et les deux utilisateurs du chemin. Il s'agit d'autoriser le Maire à signer cette convention quadripartite. L'état des lieux du chemin privé a été fait par le garde-champêtre, afin d'éviter tout litige ultérieur.

Autorisation donnée à l'unanimité.

Approbation de la Charte intercommunale sécurité et prévention de la délinquance (point rajouté à l'ordre du jour)

Après avoir été validée en Conseil de Communauté, cette charte doit être approuvée par les communes. Approbation à l'unanimité.

Prêts des salles communales pour les réunions préalables aux élections municipales (point rajouté à l'ordre du jour)

Suite à une demande faite en mairie, le Conseil doit se positionner sur le prêt des salles municipales aux candidats aux municipales, que ce soit pour des réunions de préparation ou pour des réunions publiques. Après vérification de la recevabilité de la demande, il est décidé à l'unanimité que la salle polyvalente ainsi que la salle des associations seront mises gracieusement à disposition des listes constituées par les candidats de la

commune, sur demande écrite du responsable de la liste et sous réserve de disponibilité.

Questions diverses :

Françoise Grebille fait part d'une demande d'autorisation de passage sur le territoire communal pour une manifestation organisée le 22 juin par l'association « la salicorne ». Il s'agit d'une course à obstacles sur un parcours de 12 kilomètres, avec un départ de Venerque et une arrivée au Vernet. Les organisateurs souhaiteraient traverser l'Ariège à la nage au niveau de l'ancien bac, et également une partie du lac de la Riverotte.

Une partie du parcours étant située en zone Natura2000, l'autorisation préfectorale sera soumise à l'élaboration d'une notice d'incidences pour démontrer que le projet ne porte pas atteinte aux espèces et habitats.

En tout état de cause, et vu l'ampleur de la manifestation (entre 3000 et 5000 participants attendus), le conseil n'est pas favorable à cette demande, qui paraît incompatible avec un souci de préservation de la zone des Ramiers et à notre démarche d'inscription dans une Réserve Naturelle Régionale.

La séance est levée à 20h35